

# ANALYSE BUDGÉTAIRE

## Canada : mise à jour économique et budgétaire

### Près de 34 G\$ de plus aux déficits budgétaires d'ici 2023-2024

#### FAITS SAILLANTS

- ▶ La mise à jour d'aujourd'hui ne comporte aucune nouvelle initiative.
- ▶ Le rehaussement du montant personnel de base annoncé le 9 décembre dernier et des ajustements actuariels aux régimes de retraite entraîneront une croissance plus élevée des dépenses budgétaires.
- ▶ Les déficits budgétaires seront plus élevés que prévu. Pour 2019-2020, le déficit budgétaire pourrait s'élever à 26,6 G\$, soit 6,8 G\$ de plus que la projection du dernier budget.
- ▶ Au total, les déficits budgétaires seront gonflés de 34,4 G\$ d'ici le 31 mars 2024.

#### TABLEAU 1

##### Sommaire des opérations

EN G\$ (SAUF SI INDIQUÉ)	RÉEL	PROJECTIONS					
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Revenus budgétaires	332,2	340,1	352,3	367,2	381,8	395,9	411,9
Variation (%)	6,7	2,4	3,6	4,2	4,0	3,7	4,0
Dépenses de programmes	-322,9	-340,8	-353,6	-361,0	-370,0	-379,8	-389,1
Variation (%)	4,7	5,5	3,8	2,1	2,5	2,6	2,4
Frais de la dette	-23,3	-24,4	-23,7	-25,3	-27,3	-29,5	-31,5
Variation (%)	6,4	4,7	-2,9	6,8	7,9	8,1	6,8
Ajustement en fonction du risque	---	-1,5	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde budgétaire	-14,0	-26,6	-28,1	-22,1	-18,4	-16,3	-11,6
Dette fédérale <sup>1</sup>	685,5	713,2	741,4	763,4	781,8	798,1	809,7
Variation (%)	2,1	4,0	4,0	3,0	2,4	2,1	1,5
Revenus budgétaires (% du PIB)	14,9	14,8	14,7	14,8	14,8	14,8	14,8
Dépenses de programmes (% du PIB)	14,5	14,8	14,8	14,6	14,4	14,2	14,0
Frais de la dette publique (% du PIB)	1,0	1,1	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1
Solde budgétaire (% du PIB)	-0,6	-1,2	-1,2	-0,9	-0,7	-0,6	-0,4
Dette fédérale (% du PIB)	30,8	31,0	31,0	30,8	30,4	29,8	29,1

<sup>1</sup> Dette représentant les déficits cumulés incluant d'autres éléments du résultat étendu.  
Sources : Ministère des Finances du Canada et Desjardins, Études économiques

La mise à jour budgétaire publiée aujourd'hui par le gouvernement fédéral est somme toute assez succincte. En outre, elle ne comporte aucune nouvelle mesure, ce qui est plutôt rare. Il faut dire que le gouvernement fédéral avait

déjà dévoilé le 9 décembre dernier un allègement du fardeau fiscal des contribuables. Ainsi, le montant personnel de base exempt de l'impôt fédéral sur le revenu sera bonifié, et ce, pour les contribuables dont le revenu net sera inférieur à

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint • Benoit P. Durocher, économiste principal  
Desjardins, Études économiques : 514-281-2336 ou 1 866-866-7000, poste 5552336 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2019, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

**TABLEAU 2**
**Prévisions économiques et financières**

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE EN % (SAUF SI INDIQUÉ)	2018			2019p			2020p		
	Budget 2019	MAJ 2019	Mouv. Desj.	Budget 2019	MAJ 2019	Mouv. Desj.	Budget 2019	MAJ 2019	Mouv. Desj.
PIB réel	2,0	2,0	2,0	1,8	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6
Déflateur du PIB	1,8	1,8	1,8	1,6	1,9	1,7	1,9	2,0	1,5
PIB nominal	3,9	3,9	3,9	3,4	3,6	3,5	3,5	3,7	3,1
Bons du Trésor – 3 mois	1,4	1,4	1,4	1,9	1,6	1,7	2,2	1,5	1,7
Obligations fédérales – 10 ans	2,3	2,3	2,3	2,4	1,5	1,6	2,7	1,6	1,8
Taux de chômage	5,8	5,8	5,8	5,7	5,7	5,7	5,9	5,8	5,7
Taux de change (¢ US/\$ CAN)	77,2	77,2	77,2	76,3	75,4	75,4	77,2	76,2	76,6
PIB réel – États-Unis	2,9	2,9	2,9	2,4	2,3	2,3	1,7	1,8	1,8

p : prévisions; MAJ : mise à jour

NOTE : Le total peut ne pas correspondre à la somme des parties en raison de l'arrondissement.

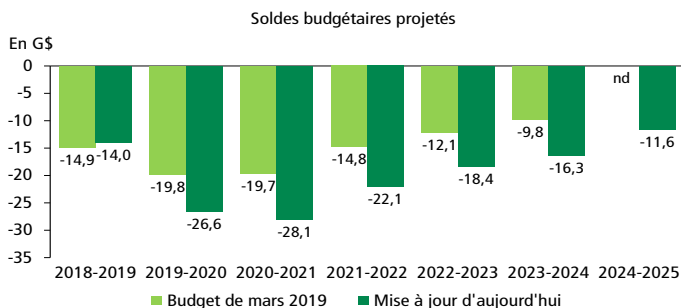
Sources : Ministère des Finances du Canada, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

150 473 \$ en 2020. L'an prochain, le montant personnel de base sera rehaussé à 13 229 \$, au lieu de 12 298 \$, et il devrait graduellement atteindre 15 000 \$ en 2023.

Cette nouvelle initiative entraînera des coûts assez importants pour le gouvernement fédéral. D'ici le 31 mars 2025, le coût cumulé du rehaussement du montant personnel de base s'élèvera à 25,1 G\$. L'effet négatif de cette mesure sur les soldes budgétaires sera toutefois amoindri en partie par des revenus plus élevés grâce à une évolution de la situation économique et budgétaire plus favorable que celle prévue lors du dernier budget.

Un autre élément important de la mise à jour d'aujourd'hui est l'ajustement aux charges associées aux régimes de retraite et aux avantages futurs des employés du gouvernement fédéral. Les perspectives concernant l'évolution future des taux d'intérêt sont maintenant plus faibles que lors du dernier budget, de sorte que les obligations financières du gouvernement à l'égard des régimes de retraite ont été révisées à la hausse. Cela s'est traduit par des charges budgétaires plus importantes. Ainsi, l'ajustement actuariel des régimes de retraite entraînera des coûts additionnels cumulatifs de 27,8 G\$ d'ici le 31 mars 2024.

Au bout du compte, la hausse du montant personnel de base et l'ajustement actuariel des régimes de retraite entraîneront une augmentation importante des déficits budgétaires prévus pour les prochaines années. En outre, l'exercice 2019-2020 pourrait se solder par un déficit de 26,6 G\$, soit 6,8 G\$ de plus que prévu lors du dernier budget. Par rapport au budget de mars 2019, les déficits budgétaires seront cumulativement gonflés de 34,4 G\$ d'ici le 31 mars 2024.

**GRAPHIQUE**
**Les déficits budgétaires seront plus importants que prévu**


nd : non disponible

Sources : Ministère des Finances du Canada et Desjardins, Études économiques

Il est décevant de voir la situation budgétaire du gouvernement fédéral se dégrader ainsi alors que les conditions économiques et financières demeurent somme toute assez favorables. Sans véritable plan de retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement fédéral nous apparaît vulnérable et les importantes fluctuations des déficits budgétaires présentées aujourd'hui démontrent à quel point il en faut peu pour affecter significativement le plan budgétaire. Or, les incertitudes mondiales sont encore importantes et nos projections démontrent que la croissance économique canadienne pourrait être moins élevée que ne le pense le ministère des Finances, en particulier en 2020 et en 2021. Si jamais un important ralentissement de l'économie canadienne devait survenir, la situation budgétaire du gouvernement fédéral pourrait se dégrader rapidement.